



Là où je vis, j'agis !

Réunion du jeudi 26 mars 2009

Compte-rendu

La première réunion du conseil de quartier de la Madeleine s'est tenue le jeudi 26 mars à la maison de quartier.

Assistaient à cette première réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, Maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative
Olivier Brault, élu délégué au quartier La Madeleine, Maire-adjoint délégué aux finances, à la prospective et aux moyens
Louis Barret, élu délégué aux quartiers Rive droite, Maire-adjoint délégué à la voirie, à la circulation, aux bâtiments et aux moyens logistiques
Josian Vayre, élu de l'opposition

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Monsieur Claude Blanchard
Madame Danou Blanchard
Monsieur Didier Boyer
Monsieur Stéphane Caugnon
Monsieur Bernard Chaynes
Monsieur Angel Condé
Monsieur Marc Gauci
Monsieur Max Gayrard
Madame Thérèse Gayrard
Monsieur Thierry Lafond
Madame Elisabeth Leboucher
Madame Marie-Claude Peter
Madame Pierrette Raynaud
Madame Jocelyne Rivierre
Madame Jocelyne Robert
Madame Marie-Thérèse Rouffignac
Madame Georgette Sarda
Monsieur Julien Sarda

Etaient excusés :

Jean-Luc Dargein-Vidal, conseiller municipal délégué aux relations extérieures et aux partenariats,
Monsieur Christian Alias,
Monsieur Olivier Denat,
Monsieur François Heller,
Monsieur Guy Raffanel,
Madame Caroline Roques

Animée par Olivier Brault, élu délégué au quartier de la Madeleine et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, cette première réunion de travail était avant tout l'occasion de réunir les 28 conseillers de quartier dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale.

Dans son mot d'accueil, Laurence Pujol a rappelé que les conseils de quartier s'inscrivent dans la poursuite de la démarche « projets de quartier-projets d'avenir » et du travail de co-production proposé aux Albigeois depuis novembre 2005.

Faire vivre les contrats de quartier albigeois

Les deux vagues d'ateliers d'avenir organisées en 2006 et 2007 dans les 12 quartiers d'Albi ont permis de rédiger 12 contrats de quartier qui matérialisent les priorités d'intervention et d'aménagement dans chaque secteur de la ville et constituent dès lors une véritable feuille de route pour l'action de la collectivité.

Les conseils de quartier sont désormais les organes participatifs permanents qui concourent à la mise en oeuvre, à l'évaluation, et à l'actualisation des actions inscrites dans chaque contrat. Ce sont des espaces d'information, de débat et de propositions pour améliorer le cadre et la qualité de vie dans chaque quartier.

Ils réunissent habitants, commerçants, bénévoles associatifs, professionnels de l'action publique et acteurs institutionnels...tous ceux qui manifestent la volonté de s'investir dans un travail de fond pour leur ville et leurs quartiers, partager leur regard, formuler des propositions.

Un engagement volontaire dans le respect de règles du jeu communes

Afin d'organiser l'activité des 12 conseils et favoriser les échanges les plus constructifs entre leurs membres, Laurence Pujol a présenté les principaux engagements figurant dans la charte de la participation :

- Faire acte de candidature pour participer ;
- Contribuer à un travail de réflexion collective pour le quartier, sur les questions de déplacements, de cadre de vie, d'aménagement d'espaces publics, de services publics de proximité, de dynamisation sociale et culturelle ;
- Assister à minima aux deux réunions annuelles du conseil ;
- Agir dans le sens de l'intérêt général, au delà des intérêts particuliers et des considérations partisans ;
- Ecouter et respecter les différents points de vue, chacun bénéficiant de la même légitimité de parole.

Objectifs et déroulement de la réunion

Olivier Brault a ensuite indiqué les objectifs de cette première réunion de travail et la proposition d'organisation de la soirée :

- évaluer l'état de réalisation des actions 2007-2008 du contrat de quartier,
- présenter les opérations retenues au budget 2009 pour le quartier et leurs conditions de mise en oeuvre,
- constituer les groupes de travail thématiques au sein du conseil de quartier.

Le bilan intermédiaire du contrat de quartier de la Madeleine met en exergue les premiers résultats suivants :

- Actions inscrites en 2007 : 87% de réalisation. 1 action reportée pour en débattre au sein du conseil de quartier.
- Actions inscrites en 2008 : 4 actions réalisées, certaines opérations nécessitant une réflexion plus approfondie au sein du conseil de quartier.

Pour l'année 2009, l'équipe municipale a retenu, lors du vote du budget primitif, les opérations suivantes :

- Construction d'une nouvelle maison de quartier au carrefour Rinaldi/Alsace Lorraine
- Réalisation d'une campagne d'entretien du Pont Vieux
- Travaux de restauration de l'église de la Madeleine
- Réfections ponctuelles des contre-allées du Bd de Strasbourg, et des trottoirs av. Dembourg

Un travail de réflexion par groupes thématiques

Sur la base des thèmes choisis préalablement par chaque conseiller, Olivier Brault a procédé à la constitution de trois groupes de travail thématiques :

- Déplacements urbains - circulation - transports collectifs
- Environnement – cadre de vie – valorisations des espaces publics
- Services et équipements publics – animation – vie commerciale et sociale

Un volontaire par groupe thématique a été invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges lors de la synthèse collective : Didier Boyer pour le groupe « déplacements urbains », Marie-Claude Peter pour le groupe « Environnement », Thierry Lafond pour le groupe « services et équipements publics ».

Les participants se sont ensuite répartis dans chaque groupe de travail, disposant des outils nécessaires pour alimenter les réflexions et propositions : tableaux détaillés des orientations et actions inscrites dans le contrat de quartier, plan cadastral, vue aérienne, plan du quartier...

Une synthèse collective : analyse et restitution

Au terme de ce premier temps de travail d'une heure trente, les conseillers se sont retrouvés pour partager la pause collation avant la synthèse générale en commun durant laquelle chaque secrétaire de groupe a pu rendre-compte des réflexions et propositions qui ont été rapportées sur tableaux et qui figurent ci-après.

Des propositions à affiner avant la prochaine réunion du conseil

Ces éléments de réflexion devront être complétés. Ils pourront donner lieu soit à des études de faisabilité réalisées par les services municipaux, soit à des visites sur le terrain, soit à des travaux cartographiques pour repérer et identifier certains cheminements ou équipements souhaités...

Ces travaux complémentaires permettront de vérifier l'opportunité, de mesurer les conditions de réalisation de telle ou telle opération et d'apporter ainsi au conseil de quartier toutes les précisions utiles qui lui permettront d'identifier, lors de la deuxième réunion du conseil prévue au 3^{ième}/4^{ième} trimestre 2009, les priorités d'intervention à proposer à la municipalité pour l'exercice 2010.

Les déplacements urbains – la circulation – les transports collectifs

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Etablir un nouveau plan de circulation à l'échelle du quartier</p>	<p>Cette question récurrente, évoquée lors des ateliers d'avenir et figurant dans le contrat de quartier, doit faire l'objet d'une analyse fine et de propositions au sein du conseil de quartier.</p> <p>Elle doit être envisagée dans une vision d'ensemble en raison des logiques d'interconnexion avec les quartiers voisins.</p> <p>Le constat : la configuration du quartier, ses rues étroites ne permet pas un partage fonctionnel et sécurisé de l'espace public pour l'ensemble des modes de déplacements.</p> <p>La situation est frappante rue Rinaldi par exemple ou les véhicules se croisent difficilement et les piétons ne peuvent circuler en toute sécurité en raison de l'étroitesse des trottoirs.</p> <p>Plusieurs propositions sont émises par le conseil de quartier et doivent être étudiées et expérimentées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● mettre en sens unique la rue Rinaldi vers le pont vieux, ● inverser les sens de circulation rues Porta et de la Madeleine, ● établir un sens unique rue de Cantepau vers la rocade en créant un contre-sens cyclable. <p>Ces propositions doivent être reliées à l'aménagement nécessaire du carrefour de la Madeleine.</p> <p>A ce jour, le projet est en attente du devenir de la « maison rose ».</p>

Améliorer les capacités de stationnement au bénéfice des habitants du quartier et des usagers du centre ville

Dans le respect des engagements du contrat de quartier, la création des parkings de la caserne Teyssier et de la gare de la Madeleine en 2007/2008 représente une avancée incontestable pour le quartier mais pour être utilisées, ces aires de stationnement doivent être mieux connues et fléchées.
Le conseil propose également d'accroître et d'améliorer les possibilités de stationnement dans une otique touristique sur la base de Pratgraussals pour les camping-cars et les autobus de tourisme.

Favoriser les conditions d'accès à la base de loisirs pour tous les modes de déplacements

L'accès à la base doit être traité dans le cadre de l'opération de création de la nouvelle station de traitement des eaux et de la nouvelle voie de circulation prévue en intégrant les déplacements doux.
L'analyse doit prendre en considération les hypothèses de sens unique qui pourraient se dégager avec la boucle créée par cette nouvelle voie et la rue de Lamothe rejoignant les rues Rinaldi et Capitaine Julia.

Pour la rue de Lamothe, le conseil sollicite la réalisation d'un comptage routier et d'une analyse des vitesses, estimant la nécessité de la sécuriser par la pose éventuelle d'un nouvel équipement de ralentissement au carrefour avec la rue Osmin Durand.

Développer et sécuriser les cheminements piétons et cyclables dans le quartier

Les déplacements doux doivent être intégrés dans la réflexion globale portant sur le nouveau plan de circulation du quartier.
Un des objectifs affichés est notamment d'améliorer la desserte du collège pour les deux roues.
Le conseil émet l'hypothèse d'utiliser l'emprise de la voie ferrée pour développer une liaison douce au coeur du quartier. Cette proposition intéressante apparaît toutefois difficilement réalisable en raison des règles qui régissent la sécurité du domaine public ferroviaire.

<p>Faisabilité d'un nouveau pont de liaison inter quartiers</p>	<p>A l'évidence, la création d'un nouveau pont inter-quartiers est une nécessité pour les riverains des quartiers Madeleine et Breuil-Mazicou-Fontanelles afin de rejoindre plus aisément les quartiers ouest et la route de Toulouse.</p> <p>Le conseil de quartier y est donc favorable et propose par exemple un positionnement du futur ouvrage entre le débouché de la rue Gaston Bouteiller et le chemin de Gaillagues sur l'autre rive.</p> <p>Ce projet de nouveau pont inter-quartiers n'est qu'au stade de la réflexion, et toutes les hypothèses doivent pouvoir être évoquées et entendues.</p>
<p>Requalification d'ensemble de l'axe Bd de Strasbourg / carrefour de la Madeleine / av Dembourg</p>	<p>Cet axe représente la colonne vertébrale du quartier, son traitement est donc primordial pour le cadre, la qualité des habitants et la dynamique commerciale.</p> <p>Le conseil de quartier s'interroge sur l'éventualité de mettre en sens unique l'avenue Dembourg et la rue Alfred Monestié afin d'établir un sens giratoire.</p>
<p>Devenir de la passerelle piétonne au dessus de la voie ferrée</p>	<p>Le conseil de quartier demande le maintien et la sécurisation de cet ouvrage qui constitue la seule liaison entre les secteurs ouest et est du quartier de part et d'autre de la voie ferrée.</p>
<p>Faisabilité d'une passerelle piétonne et cyclable pour traverser le Tarn</p>	<p>Comme prévu dans le contrat de quartier, le conseil municipal a délibéré le 9 février 2009 pour le lancement des études relatives à la réalisation des deux passerelles piétonnes et cyclables sur le Tarn.</p>

	<p>Entre le quartier de la Madeleine et le coeur historique, cette liaison serait un atout indéniable pour permettre de prolonger l'Echappée Verte en site propre vers la base de loisirs de Pratgraussals ; et réciproquement de favoriser l'accès au coeur de ville pour les piétons et les deux roues de la rive droite.</p> <p>Le conseil de quartier émet un avis très favorable et attend les développements de ce dossier.</p>
<p>Projet de requalification de la rue Capitaine Julia</p>	<p>Cette intervention nécessaire doit s'inscrire dans le programme pluriannuel des travaux de voirie.</p> <p>Du fait du chantier en cours de la nouvelle station de traitement des eaux générant la circulation de nombreux engins de chantier, les travaux devront être envisagés en suivant, dans un souci de cohérence.</p>
<p>Traitement des axes d'entrée de ville : programme pluriannuel de requalification de l'avenue Albert Thomas</p>	<p>Le traitement de cette avenue qui constitue une voirie départementale doit nécessairement être envisagé en partenariat avec le Département et devra prendre en considération l'ensemble des modes de déplacements.</p>

Environnement – cadre de vie – valorisations des espaces publics

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Valoriser l'église de la Madeleine par un aménagement de ses abords.</p>	<p>L'église de la Madeleine constitue un élément de patrimoine important pour le quartier qui se doit d'être mis en valeur. Un aménagement de ces abords et de son parvis y contribuerait sensiblement. La Ville a acquis un bâtiment (ancienne boucherie rue Rinaldi) actuellement occupé par les agents de la propreté urbaine dans l'attente d'un projet de requalification d'ensemble de cet îlot.</p> <p>Plusieurs propositions sont émises par le conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● la création de cheminements piétons entre la rue capitaine Julia et l'arrière de l'édifice, ● un traitement paysager avec l'installation de mobilier urbain, ● la revalorisation d'éléments existants comme la croix du parvis, <p>La signalétique touristique a été améliorée.</p>
<p>Valoriser le patrimoine naturel et les équipements de pleine nature (base de loisirs)</p>	<p>En accord avec les réflexions du groupe thématique sur les déplacements, il est proposé prioritairement d'améliorer les accès à la base par la nouvelle voie de la station de traitement des eaux, la réfection du chemin du Mas de Tronquet et le prolongement de l'Echappée verte via le projet de nouvelle passerelle piétonne et cyclable au dessus du Tarn.</p> <p>Le conseil soumet également l'hypothèse d'étendre le périmètre de la base en relation avec les terrains de la nouvelle station de traitement des eaux.</p>

Circuits et signalétique touristique

Les premières améliorations doivent être poursuivies notamment en indiquant la base de loisirs, l'église de la Madeleine, le musée Lapérouse, les Moulins Albigeois. Le conseil souhaite que ces éléments soient pensés dans un cadre global.

Une demande est formulée pour mentionner l'hôtel particulier de Portal (n°25) où aurait résidé le marquis de Soulages II est précisé au conseil de quartier que cette information doit être vérifiée et authentifiée avant de pouvoir y donner suite.

Points de vue remarquables

De même, le conseil propose d'indiquer les points de vue remarquables sur la cité épiscopale, à partir de la rue Porta (square Botany Bay et Moulins Albigeois).

Enfin, les terrasses de la rue Porta devraient pouvoir faire l'objet de projets d'aménagement : paysagement, installation de nouveaux mobiliers urbains...

Intégration urbaine et paysagère de la nouvelle station de traitement des eaux

Cette opération majeure qui se déroule dans le quartier est de compétence communautaire.

Le conseil souhaite la prise en compte de plusieurs éléments :

- le traitement paysager des zones de transition,
- le renforcement des talus,
- le traitement des terrains autour du nouvel équipement en lien avec le développement de la base de loisirs.

Le conseil de quartier sera invité à faire une visite du chantier.

<p>Possibilités de reconversion des bâtiments de la caserne Teyssier</p>	<p>Cette question a suscité de nombreux échanges au sein du conseil.</p> <p>Plusieurs hypothèses ont été soumises considérant que la Ville est propriétaire d'un bâtiment, l'autre étant en nue propriété à disposition de l'armée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● la création de logements (par exemple une résidence pour les séniors), ● l'implantation de commerces de proximité, ● la création d'un espace culturel (expositions, salle de projection...), ● le déplacement du musée Lapérouse, ● la création de locaux pour le conservatoire de musique et de danse du Tarn. <p>Ces perspectives doivent tenir compte de l'architecture contraignante des bâtiments et de leur affectation actuelle.</p>
<p>Perspectives d'aménagement de la place de la Résistance</p>	<p>L'opportunité d'aménager la place de la Résistance pose une nouvelle fois la question de sa vocation au coeur du quartier et de l'éventualité d'y installer le marché du bout du pont.</p> <p>La réflexion doit également intégrer les usages quotidiens comme l'accueil des jeux de boules et la réalisation de manifestations ponctuelles comme les fêtes de la Madeleine.</p> <p>De l'avis de tous, la réflexion doit être poursuivie.</p>
<p>Opportunité de mettre en valeur la placette (rues Ste Marie et Porta)</p>	<p>Cet aménagement est souhaité en liaison avec le parking de la caserne Teyssier mais ne se révèle pas prioritaire.</p>

Animations – vie sociale et commerciale – services et équipements de proximité

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
Construire une nouvelle maison de quartier	<p>Le conseil de quartier approuve ce projet nécessaire pour renforcer les liens de solidarités et les échanges entre les habitants de la Madeleine.</p> <p>Il est informé que cette opération a été réalisée en concertation avec les futures associations utilisatrices qui ont contribué à l'élaboration du programme d'aménagement et au choix du site d'implantation.</p> <p>Les travaux pour la construction de ce nouvel équipement public de proximité débuteront fin 2009, après la réalisation des procédures administratives et des études préalables.</p> <p>L'ouverture prévisionnelle au public est programmée pour la rentrée scolaire de septembre 2010.</p> <p>Le conseil de quartier estime qu'une nouvelle activité de gymnastique volontaire serait la bienvenue ainsi que des animations pour la jeunesse du quartier.</p>
Requalifier les équipements sportifs de proximité	<p>Dans le domaine des équipements sportifs et de loisirs, le conseil de quartier souligne l'intérêt de la base de Pratgraussals.</p> <p>En relation avec le projet de passerelle piétonne de part et d'autre du Tarn, issu des ateliers d'avenir précédents et actuellement étudié par la municipalité, les conseillers s'interrogent sur l'éventualité de déplacer le skate-parc situé de l'autre côté du Tarn, contre le pont de la voie ferrée, à l'emplacement de l'actuel terrain de bicross de Pratgraussals.</p>

	<p>Cette hypothèse aurait le mérite de créer un nouvel équipement attractif en site propre mais doit tenir compte dans sa phase d'étude de la présence du voisinage immédiat et des éventuelles nuisances que cette activité aujourd'hui plus structurée et encadrée qu'elle ne l'était dans le passé, pourrait générer.</p> <p>Par précautions, le conseil de quartier indique qu'un éclairage serait à ce titre inopportun afin d'éviter toute pratique nocturne.</p>
<p>Améliorer l'information des habitants sur la vie du quartier et l'actualité du Grand Albigeois</p>	<p>Le conseil de quartier souligne la difficulté pour les habitants de disposer d'un niveau d'information précis et en temps réel de l'actualité événementielle du quartier et de la ville dans son ensemble.</p> <p>Pour l'actualité albigeoise à l'échelle de la ville, plusieurs supports de communication existent : Albimag et son tiré à part « Sortir », le site de la Ville, les dépliants des différents organes de diffusion mais à l'échelle du quartier, l'exercice s'avère plus complexe.</p> <p>A l'évidence, la circulation de l'information doit être améliorée au sein du quartier afin de mieux promouvoir ce qui existe, les activités et services.</p> <p>Il est proposé par exemple d'identifier des espaces d'information sur des lieux connus et fréquentés par le grand public : école, maison de quartier, axes de circulation, espaces commerciaux...</p> <p>A ce titre, l'installation d'un écran dynamique d'informations en façade de la future maison de quartier contribuera à renforcer cette information de proximité. Cet écran permettra de diffuser trois niveaux d'information complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'information sur la vie du quartier (animations, infos travaux, programme des activités régulières dans les maisons de quartier) - à l'échelle de la ville, - et des messages d'alerte en matière de sécurité (alerte météo...)

Pour faciliter la communication, il apparaît également nécessaire de coordonner et de centraliser les différentes informations issues des intervenants associatifs et institutionnels afin de les diffuser efficacement auprès de la population, sous une même forme, dans des espaces identifiés (type panneaux d'affichage).

Dans cette optique, l'idée est donc dans un premier temps d'améliorer les conditions de transmission et de réactivité entre les différents acteurs en réseau par exemple en créant un outil exploitable sur l'internet (type newsletter). Chaque acteur disposant du même niveau d'information, peut ensuite la diffuser oralement auprès du public avec lequel il est en contact régulier.

Parallèlement, proposition est faite de créer physiquement des espaces d'information sécurisés (afin d'éviter toute dégradation) et gérés sur plusieurs sites stratégiques dans lesquels la même information écrite est affichée mensuellement : à proximité des deux ponts, sur la place de la Résistance...

Enfin, afin de faire rayonner plus largement les informations du quartier à l'échelle de la ville, il est proposé de rajouter un quart de page par quartier dans Albimag.

Il est rappelé que depuis septembre 2008, figure sur le site internet de la Ville d'Albi, dans la rubrique consacrée aux quartiers, la présentation des différentes maisons de quartier et des activités associatives et municipales qui s'y déroulent.

L'actualité événementielle peut bien évidemment y figurer également sous réserve d'être connue par les services de la Ville.

<p>Renforcer l'offre d'animations culturelles et(ou) sportives de proximité</p> <p>Quelles propositions ?</p> <p>Quelles périodicité ?</p>	<p>Afin de répondre à cet enjeu identifié dans le contrat de quartier, la Scène Nationale a délocalisé du 21 au 25 avril 2009 un spectacle de cirque contemporain sur la base de loisirs de Pratgraussals.</p> <p>Les conseillers saluent la qualité et la renommée des expositions annuelles de peinture organisées par le comité de quartier.</p> <p>L'idée de reconduire une animation son et lumière sur les berges du Tarn est également évoquée. Cette proposition pourrait se révéler intéressante dans la perspective de mise en valeur du patrimoine de la Cité épiscopale et du classement Unesco.</p> <p>Le conseil de quartier estime que des propositions sportives pourraient compléter l'offre culturelle : par exemple un tournoi de pétanque inter-quartiers au boulodrome Jean Imbert.</p>
<p>Vie commerciale</p> <p>- commerces de proximité,</p> <p>- marché hebdomadaire</p>	<p>La disparition de plusieurs petits commerces de proximité est regrettée notamment rues Rinaldi et Porta.</p> <p>Le conseil s'interroge sur les possibilités et les leviers qu'il faudrait mobiliser pour faciliter la venue de nouveaux commerces dans le quartier.</p> <p>Les problématiques de circulation et les difficultés de stationnement inhérentes au quartier sont évoquées.</p> <p>A ce titre, la dangerosité du marché hebdomadaire situé sur le boulevard de Strasbourg est signalée.</p> <p>La cohabitation entre la clientèle piétonne, le stationnement anarchique de certains et la circulation automobile du boulevard est préoccupante.</p>

	<p>Le conseil de quartier soulève la question délicate de l'implantation de ce marché et de sa proximité géographique avec celui du marché couvert sur l'autre rive.</p> <p>Déplacer le marché de la Madeleine vers la place de la Résistance ne permettrait-il pas un rééquilibrage en se rapprochant du coeur du quartier, en répondant aux attentes des nouvelles populations des quartiers des Fontanelles et ne serait -il pas une garantie pour le dynamisme et la pérennité de ces deux marchés alimentaires si appréciés des Albigeois? La question reste posée.</p> <p>Le conseil de quartier souhaite également attirer l'attention sur l'activité de certains bars du quartier qui génèrent des nuisances auprès du voisinage. Il est demandé de faire respecter les réglementations en vigueur sur les établissements recevant du public et diffusant de la musique amplifiée.</p>
<p>Adaptation de l'offre des services publics de proximité</p>	<p>En terme de services de proximité, le conseil souligne l'importance de la présence de la police municipale sur la rive droite et souhaite que cette implantation soit maintenue.</p> <p>De même, la présence d'une agence postale est nécessaire pour la population et cette qualité d'accueil doit être préservée.</p> <p>En terme d'accompagnement dans les démarches administratives, le besoin semble satisfait du fait de la proximité de la mairie côté du centre ville ou de la maison des services publics de Cantepau de l'autre.</p>
<p>Maintien de l'activité de la gare ferroviaire</p>	<p>Le conseil de quartier est d'un point de vue général favorable au maintien des services publics dans le quartier y compris pour la gare dont la compétence relève de la SNCF.</p>



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartiers@mairie-albi.fr